

CALENDRIER DE LA PERIODE N°3: du 18 janvier 2021 au 19 février 2021

Les Portes ouvertes du samedi 30 janvier 2021 sont annulées en raison de la crise sanitaire

- Informations spécifiques écoles.
- Informations spécifiques collège.
- Informations spécifiques lycées.

Ce calendrier de la période 3 prend en compte les dernières mesures annoncées par le gouvernement.

Il n'y aura aucune réunion après 18h00. Mais l'activité de l'établissement peut se terminer après 18h00. Ainsi la garderie du primaire accueillera les enfants normalement jusque 18h30. Les cours sur le lycée s'achèveront à 17h45.

Les élèves qui rentrent chez eux après 18h00 devront être en possession de leur carnet de liaison ou carte scolaire et d'une pièce d'identité (pour les plus grands) pour justifier de leur statut de scolaire. Les parents qui récupèrent leur enfant devront avoir une attestation qui leur sera transmise au plus tard pour ce lundi 18 janvier 15h00 via "Ecole directe".

Les cours d'EPS pour le 2nd degré sont jusqu'à nouvel ordre suspendus. Ceux du premier degré sont maintenus uniquement à l'extérieur.

Le passage en salle de restauration prendra en compte les consignes sanitaires qui devraient nous être communiquées d'ici ce lundi 18 janvier.

Lundi 18 janvier	<ul style="list-style-type: none">• 17h30 : Réunion des parents correspondants du Cœur Immaculé de Marie en Visio conférence.
Mardi 19 janvier	<ul style="list-style-type: none">• Matin : Fête des Rois avec tous les enfants de l'école Sainte-Thérèse.• 18h00 : Réunion d'information destinée aux parents des élèves de Terminale G & T et SN sur les enjeux de la procédure « PARCOURSUP » en visioconférence via le code : meet.google.com/heh-qtem-ons
Mercredi 20 janvier	<ul style="list-style-type: none">• Relevé des notes intermédiaires pour le collège et 3PM.• Du 20 janvier au 11 mars 2021 : Formulation des vœux post-baccalauréat sur « PARCOURSUP » par les élèves de terminale.
Jeudi 21 janvier	<ul style="list-style-type: none">• Jeudi 21 janvier et vendredi 22 janvier : DNB Blanc pour les élèves de 3^{ème} et 3^{ème} PM.• Jeudi 21 et vendredi 22 janvier : BAC BLANC pour les T SN.• De 09h00 à 10h30 : Epreuve du DNB blanc de Français (grammaire-compétences linguistiques-compétences d'interprétation-dictée).• De 10h45 à 12h15 : Epreuve du DNB blanc de Français (rédaction).• De 14h30 à 16h30 : Epreuve du DNB blanc de Mathématiques.
Vendredi 22 janvier	<ul style="list-style-type: none">• De 09h00 à 11h00 : Epreuve du DNB blanc d'Histoire-Géographie/ Enseignement Moral et Civique.• De 13h30 à 14h30 : Epreuve du DNB blanc de Physique-Chimie et/ou Sciences de la Vie et de la Terre et/ou Technologie. Les élèves de 3^{ème} seront libérés à l'issue des épreuves.

Dimanche 24 janvier	<ul style="list-style-type: none"> • 11h00 : 1^{ère} étape pour les enfants qui seront baptisés en 2022 et 2^{ème} étape pour les enfants qui seront baptisés en 2021 en l'église du Cœur Immaculé de Marie.
Lundi 25 janvier	<ul style="list-style-type: none"> • Du 25 janvier au 19 février : Période de Formation en Milieu professionnel pour les 1SN. • 18h00 : réunion information parents 3^{ème} : « Le DNB et Après la 3^{ème} » en visioconférence via le code : meet.google.com/yox-psy-t-oui
Mardi 26 janvier	<ul style="list-style-type: none"> • De 15h45 à 18h30 : Conseils des professeurs personnalisés pour les élèves TC (bureau de AA) et TD (salle C 17).
Mercredi 27 janvier	<ul style="list-style-type: none"> • De 15h20 à 17h00 : Conseils des professeurs personnalisés pour les élèves TSTI2D (bureau de AA) et TSN (salle C 17).
Jeudi 28 janvier	<ul style="list-style-type: none"> • CCF De Sciences Physiques Séquence 1 en TSN • Matin : Patrick DARNY et son spectacle interactif pour les enfants de Sainte-Thérèse. • De 15h45 à 18h30 : Conseils des professeurs personnalisés pour les élèves TA (bureau de AA) et TB (salle C 17).
Samedi 30 janvier	<ul style="list-style-type: none"> • De 10h00 à 17h00 : Temps fort de confirmation pour les jeunes de première année de préparation à Saint-Riquier.
Lundi 1er février	<ul style="list-style-type: none"> • Du lundi 1^{er} février au vendredi 5 février : Période de Formation en Milieu Professionnel pour les élèves de 3PM.
Mardi 2 février	<ul style="list-style-type: none"> • 09h00 : Eveil à la foi pour les maternelles et CP du Cœur Immaculé de Marie. • De 16h45 à 17h30 : commission pastorale.
Jeudi 4 février	<ul style="list-style-type: none"> • CCF de Sciences Mathématiques séquence 1 en TSN • CCF N°2 en EPS pour les terminales G & T (à confirmer)
Vendredi 5 février	<ul style="list-style-type: none"> • Fin de la période N° 3 pour le collège - 3PP - 2SN et 2^{nde} G & T.
Lundi 8 février	<ul style="list-style-type: none"> • 18h00 : Réunion destinée aux parents de 2^{nde} sur la présentation du nouveau baccalauréat, des enseignements de spécialité et des différentes filières post-2^{nde} en visioconférence via le code : meet.google.com/mxp-mfom-yvg
Mercredi 10 février	<ul style="list-style-type: none"> • De 15h50 à 18h30 : rencontre parents/professeurs de 2^{nde}. Les rendez-vous avec les enseignants seront à prendre via « Ecole directe » entre le jeudi 14 janvier et le lundi 1^{er} février 2021 (sous couvert de conditions sanitaires favorables) ANNULEE
Lundi 15 février	<ul style="list-style-type: none"> • Du lundi 15 février au mercredi 17 février : Semaine Bilan pour les secondes. • Du lundi 15 février au vendredi 19 février : célébration d'entrée en Carême sur le temps de catéchèse • Du lundi 15 au vendredi 19 février : pas de cours d'English is Fun en primaire (sauf rattrapage). • De 09h00 à 12h00 et de 13h45 à 16h45 : Dans le cadre de la semaine bilan, rencontre de nos élèves de 2^{nde} avec des professionnels (échanges sur les métiers et les parcours de formation sous couvert de conditions sanitaires favorables). ANNULEE
Mardi 16 février	<ul style="list-style-type: none"> • De 14h45 à 18h00 : Conseil des professeurs personnalisé pour les élèves de 2A (bureau de AA) • De 17h30 à 20h30 : Préparation à la confirmation au Lycée Saint-Riquier. ANNULEE
Mercredi 17 février	<ul style="list-style-type: none"> • Mercredi des Cendres • De 08h00 à 11h30 : Conseils des professeurs personnalisés pour les élèves de 2 C (bureau de AA) et 2D (salle C 17). • De 13h30 à 17h00 : Conseil des professeurs personnalisé pour les élèves de 2E (bureau de AA) et 2B (salle C17).
Jeudi 18 février	<ul style="list-style-type: none"> • De 09h00 à 16h30 : Sortie des élèves de CE2 de Saint-Acheul à SAMARA.

	<ul style="list-style-type: none"> • 10h00 : Eveil à la foi pour les GS et CP de Saint-Acheul.
Vendredi 19 février	<ul style="list-style-type: none"> • Fin de la première période en Maternelle. • Envoi aux familles du collège et du lycée des bulletins de la période N°3. • Début des vacances de février à l'issue des cours.
Lundi 8 mars	<ul style="list-style-type: none"> • Reprise des cours.

- **TAXE D'APPRENTISSAGE 2021.**

La Taxe d'Apprentissage, qu'est-ce que c'est ?

C'est un impôt versé par toute entreprise employant des salariés. L'assiette de la Taxe d'Apprentissage est calculée sur l'année N-1 et représente 0,68% de la masse salariale.

Si vous êtes amenés à prendre des décisions quant à l'affectation de la taxe d'apprentissage, sachez que les liens qui unissent le monde scolaire à l'entreprise ont toujours une grande place au Lycée Saint Riquier. Votre taxe d'apprentissage est un moyen particulièrement efficace d'accélérer le renouvellement de nos équipements pédagogiques. Aussi, nous vous invitons **si possible à orienter les 13% de votre taxe d'apprentissage directement au Lycée Saint-Riquier** (par virement bancaire ou par chèque à l'ordre de l'OGEC Les Amis du Petit Séminaire), en l'adressant à :

Taxe d'Apprentissage
LYCEE SAINT-RIQUIER
50 chaussée Jules Ferry
80094 AMIENS CEDEX 3

Veillez à bien indiquer qu'il s'agit d'un versement de taxe d'apprentissage en nous communiquant votre numéro de SIRET et un contact. Une fois votre versement effectué, nous vous transmettrons un reçu libératoire indiquant la date et le montant perçu. Si vous devez préciser un n° UAI, il suffit de mentionner un des deux numéros suivants : 0801874C (Lycée technologique), ou 0801949J (Lycée professionnel).

Pour tous renseignements, merci de contacter :

Monsieur DA ROCHA Jorge au 03 22 46 04 61 ou jorge.da-rocha@saintriquier.com

- **Grand Oral terminale.**

Du 21 juin au 2 juillet 2021, les élèves de terminale générale et technologique passeront l'épreuve du « Grand Oral ». Cette épreuve est l'une des épreuves de l'examen du baccalauréat avec un coefficient 10 pour la série générale et 14 pour les séries technologiques. Les candidats devront montrer leur capacité à prendre la parole en public de façon claire et convaincante en utilisant les connaissances liées aux spécialités choisies.

La durée de l'épreuve sera de 20 minutes et se déroulera en 3 temps :

- **1er temps** : pendant 5 minutes, le candidat présente la question choisie et y répond. L'exposé se déroule sans note et debout, sauf aménagements pour les candidats à besoins spécifiques. Le jury évalue son argumentation et ses qualités de présentation.

- **2ème temps** : pendant 10 minutes, le jury échange avec le candidat et évalue la solidité de ses connaissances et ses compétences argumentatives. Ce temps d'échange permet à l'élève de mettre en valeur ses connaissances, liées au programme des spécialités suivies en classe de première et terminale.

- **3ème temps** : les 5 dernières minutes d'échange avec le jury portent sur le projet d'orientation du candidat. Le candidat montre que la question traitée a participé à la maturation de son projet de poursuite d'études, et même pour son projet professionnel.

L'épreuve est notée sur 20 points avec un coefficient.

Le jury sera composé de deux professeurs de disciplines différentes ; l'un représente l'un des deux enseignements de spécialité du candidat et l'autre représente le second enseignement de spécialité, ou l'un des enseignements communs ou un professeur-documentaliste.

Le candidat présente au jury deux questions préparées avec ses professeurs et éventuellement avec d'autres élèves, qui portent sur ses deux spécialités, soit prises isolément, soit abordées de manière transversale en voie générale. Pour la voie technologique, ces questions s'appuient sur l'enseignement de spécialité pour lequel le programme prévoit la réalisation d'une étude approfondie.

Le jury choisit une de ces deux questions préparées par le candidat. Ce dernier a 20 minutes de préparation pour mettre en ordre ses idées et créer s'il le souhaite un support (qui ne sera pas évalué) à donner au jury. Le jury interroge ensuite le candidat pour l'amener à préciser et à approfondir sa pensée. Il valorise la solidité des connaissances du candidat, sa capacité à argumenter et à relier les savoirs, son esprit critique, la précision de son expression, la clarté de son propos, son engagement dans sa parole, sa force de conviction.

Pour aider nos élèves à se préparer à cet exercice, nos professeurs de théâtre et de français animeront différents ateliers d'art oratoire à compter du lundi 11 janvier.

- **Orientation en 1ière et terminale.**

Dans le cadre de l'orientation active et dans le souci d'accompagner au mieux nos élèves vers le parcours et les choix après-bac, Monsieur LEDIEU tient une permanence le lundi et le jeudi de 17h45 à 18h30 de chaque semaine afin de répondre aux questions des élèves tant de terminales que de premières. Divers aspects y seront abordés : choix, critères, élaboration des dossiers mais aussi les ouvertures, bourses et aides possibles sur le Dossier Social Etudiant, l'élaboration de C.V, lettres de motivation, préparation aux entretiens individuels ou en groupe Cette permanence est aussi accessible aux parents. Inscription auprès du Centre de Documentation et d'Information.

- **Aide complémentaire à la scolarité des lycéens.**

Une aide du Conseil Régional Hauts-de-France destinée aux lycéens rencontrant des difficultés financières peut être accordée par la Région pour les dépenses liées à la scolarité (restauration, hébergement, manuels scolaires, équipement professionnel) ou liées à une situation exceptionnelle. Si vous souhaitez effectuer une demande, nous vous invitons à vous rapprocher de Mme ALEXANDRE (secrétariat famille de l'établissement).

- **Dispositif « aide aux devoirs » à destination des collégiens et des élèves de CM2**

Ce dispositif est un temps dédié, en dehors des heures de classe, à l'accompagnement des élèves volontaires dans les tâches demandées par leurs professeurs.

Chaque séance, encadrée par un professeur, permettra à l'élève de travailler les points sur lesquels il rencontre des difficultés ou de développer davantage ses compétences dans une matière.

Tout élève est libre de s'y rendre sans inscription préalable.

Vous trouverez ci-dessous les horaires et lieux des séances.

	Séances	Enseignants	Salle
Lundi	12h45 - 13h40	Mme MARQUIS	G2
	16h45 - 17h40	Mme DESPRETS	G1
Mardi	16h45 - 17h40	M. MIRVILLE	C4
	16h45 - 17h40	Mme SCHULER	G2
	16h45 - 17h40	Mme BAZIN	G2
Jeudi	12h45 - 13h40	M. PELLETIER	G1
	16h45 - 17h40	M. FREYTEL	G1
	16h45 - 17h40	Mme LEFRANC	G2
Vendredi	12h45 - 13h40	M. FLEURY	G1